## L'arrivée de la 'fée électricité' à Charsonville en 1928

Auteur : Patrick Créé le : 31/01/2024 13:19

Ce document a été réalisé à partir d'un extrait d'un journal du Loiret daté du vendredi 23 novembre 1928 et des archives départementales du Loiret. Il retrace sommairement l'arrivée de l'électricité à Charsonville. En effet, le 19 novembre 2028, dans 4 ans, la « fée électricité » fêtera à Charsonville ses 100 ans.



La grande rue avant l'arrivée de l'électricité

Il y a 18 mois environ (soit vers mai 1927) que l'installation électrique a été faite dans la plupart des maisons du bourg de Charsonville, alors qu'aucun travail, même préparatoire, n'était commencé. Mais on assurait aux habitants qu'ils auraient la lumière pour l'hiver.

Depuis ce temps, des messieurs sont venus planter, déplanter, replanter des piquets indiquant l'emplacement des futurs poteaux électrique.

Quelques mois après, des camions automobiles ont amené des poteaux.

Quelques mois après, les poteaux ont été dressés et quelquefois arrachés pour être placés ailleurs.

Quelques mois après, sont arrivés d'énormes bobines de fil de cuivre et les fils ont été tendus. Quelques mois après, un ouvrier est venu faire des branchements et...

le lundi soir 19 novembre 1928 tous les commerçants avaient la lumière électrique et, le lendemain, le courant était donné à toutes les autres maisons du bourg.

Il est impossible que tout le monde soit content. Il y a les gens des hameaux qui disent : « c'est beau l'éclairage électrique pour les habitants du bourg, mais nous qui sommes obligés de nous en passer, nous ne serons pas dispensés de payer les mêmes impôts que les autres! ».

Il y a même la lampe à pétrole, qu'on a reléguée dans un coin et qui n'est pas contente, mais pour se venger, écoutez cette parole de défi qu'elle jette à la maîtresse de maison : « N'ayez pas trop de dédain pour moi, ne m'éloignez même pas trop, car un jour de panne d'électricité vous serez bien contente de me retrouver ».

Cependant, à la fin de l'année 1928 toutes les maisons du bourg sont raccordées sauf l'église.

Aussi, le 6 mai 1931, le curé de la paroisse ; Louis Juranville (curé à Charsonville de 1921 à 1932), écrit au maire de Charsonville. « L'église est le seul immeuble communal dans lequel la Municipalité n'a pas fait poser l'électricité. Or ne pensez vous pas que ce serait justice que l'on fasse pour l'église ce qui a été fait pour les autres bâtiments communaux ? En conséquence, voici la proposition que je viens vous faire et que je vous demande de bien vouloir communiquer à vos collègues du conseil municipal. Je vais faire poser l'électricité dans l'église. J'estime que c'est une dépense d'un millier de francs. Comme vous avez fait une assez grosse dépense pour la réfection de la toiture du clocher, ce dont je vous suis très reconnaissant, je vous demande de voter une subvention pour m'aider... ».